

PLAN DIRECTEUR DES PARCS

VILLE DE NEUVILLE

Service des loisirs et de l'urbanisme

Septembre 2015

TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION

1.1 Mandat

1.2 L'étendue du mandat

1.3 La méthodologie

2. LA CONNAISSANCE DU MILIEU

2.1 Le territoire à l'étude

2.2 Le profil de la population

2.2.1 Le vieillissement

2.2.2 Les familles et les ménages

2.2.3 L'éducation

2.3 Les tendances en loisir

3. L'INVENTAIRE DES PARCS ET ESPACES VERTS

3.1 Description des typologies de parc

3.2 Localisation des parcs

3.3 Analyse de la desserte des parcs

3.4 Analyse qualitative des parcs

3.5 Cas particulier : Analyse de la fréquentation des parcs problématiques

3.6 Force et faiblesse des parcs de la ville de Neuville

4. PRINCIPES DIRECTEURS

4.1 Énoncé de la vision stratégique en matière de parc

4.1.1 Consolidation

4.1.2 Signature esthétique

4.1.3 Innovation

4.1.4 Saine gestion

4.1.5 Accessibilité

4.1.6 Adaptation

4.1.7 Connectivité

5. PLANS D'ACTIONS

5.1 Concept directeur des parcs

5.2 60 actions pour améliorer les parcs de Neuville

5.3 Plan spécifique d'implantation d'un réseau cyclable – Place des Îlets

6. CONCLUSION

1. INTRODUCTION

1.1 Mandat

Dans un souci de saine gestion, la Ville de Neuville désire se doter d'un outil de planification afin de coordonner l'ensemble de ses interventions relativement aux parcs municipaux. Le Plan directeur des parcs (PDP) permettra d'apprécier l'état des parcs et de leurs équipements, de cerner les besoins de la population et d'identifier les actions à entreprendre.

Le Plan directeur des parcs brosse le tableau de la situation actuelle tant au niveau des statistiques sociales, qu'au niveau des équipements des parcs. Il énonce les principes directeurs influençant la prise de décision de la Ville de Neuville lors d'action sur un ou des parcs. Enfin, il dresse le plan d'action au cours des prochaines années.

1.2 L'étendue du mandat

Le Plan directeur des parcs est un outil de gestion facilitant la prise de décision. Il s'agit d'un exercice de planification afin de structurer les interventions municipales dans ce domaine. Le PDP inclut l'analyse de l'ensemble des parcs municipaux, de quartier, de voisinage, les îlots de verdures (espaces verts), des parcs-écoles et des parcs de conservation.

Les accès au fleuve ne sont pas traités dans le présent document.

1.3 Méthodologie

La réalisation de cette étude est le fruit de la collaboration des services des loisirs et de l'urbanisme de la Ville de Neuville. En novembre 2013, le comité de direction mandate les deux services pour mettre sur pied une étude permettant d'établir le portrait des parcs de la ville de Neuville afin d'éclairer la prise de décision pour le futur. Pour mener l'étude, une gamme de moyens analytiques a été utilisée par les services municipaux.

Dans un premier temps, des observations terrains ont été menées dans le but de récolter des informations sur l'aspect, l'entretien et la popularité des parcs municipaux. Lorsque la situation le permettait, des commentaires étaient recueillis directement auprès des citoyens.

Par la suite, les services des loisirs et de l'urbanisme ont mené un recensement auprès des membres du personnel pour connaître leur opinion et leur besoin pour l'ensemble des parcs. Une réunion a été menée avec les travaux publics pour obtenir leur avis sur la fonctionnalité et l'entretien des parcs municipaux.

De plus, une compilation des données des recensements de Statistique Canada a permis d'élaborer le portrait de la ville au niveau de la pyramide des âges, du nombre de naissances et du nombre de ménages sur son territoire.

Un diagnostic a été élaboré selon une série de critères prédéfinis largement utilisés dans le domaine des loisirs. Ces critères regroupaient les notions de sécurité, d'accès, d'élément naturel, des services offerts et de la qualité de l'aménagement général.

2. LA CONNAISSANCE DU MILIEU

2.1 Territoire à l'étude

Le territoire de la ville de Neuville couvre 94 km^2 où se retrouve une population de 4 267 habitants répartis principalement le long du fleuve St-Laurent.

Sise sur un étalement de terrasses faisant face au fleuve, la Ville de Neuville témoigne d'un riche passé historique. La présence de plusieurs bâtiments anciens bien préservés, de monuments historiques dont plusieurs ont été classés, reconnus ou cités en vertu de la Loi sur les biens culturels ainsi que d'un territoire d'intérêt patrimonial régional englobant la rue des Érables et l'îlot paroissial confère une vocation patrimoniale et historique importante au territoire de Neuville.

Au centre du noyau urbain, le secteur de la marina (Parc nautique Maurice-Grenier) aménagé aux abords du fleuve offre des conditions propices à l'observation du paysage fluvial et représente un atout pour la Ville de Neuville en matière de récréation et de tourisme. Les commodités offertes par la marina ainsi que les équipements et infrastructures en place (rampe de mise à l'eau, espaces de stationnement, aire de détente, chemin piétonnier, toilette) permettent de rehausser le pouvoir attractif du site.

Non loin du site de la marina, le marais Léon-Provancher constitue un site très convoité pour les activités récréatives légères. Ce territoire aménagé sur deux plateaux entre le fleuve St-Laurent et la route 138 reçoit tout au long de l'année de nombreux visiteurs désireux de parcourir ce milieu naturel pour y observer la faune et la flore et y pratiquer la marche, la raquette et le ski de randonnée sur des sentiers balisés et des pistes d'une longueur d'environ 5 kilomètres.

2.2 Le profil de la population

La population de la ville de Neuville est en constante croissance depuis plus de dix (10) ans. La proximité de la ville de Québec et la beauté des paysages en font un territoire attractif. Depuis 2001, la population a cru de 25 %.

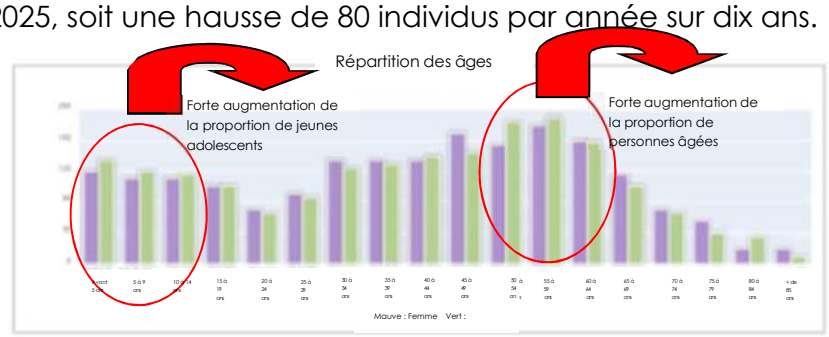
2001 : 3341 habitants

2006 : 3638 habitants

2011 : 3888 habitants

2015 : 4267 habitants

Selon l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), la population de la ville devrait se situer aux alentours de 5 000 habitants en 2025, soit une hausse de 80 individus par année sur dix ans.



L'âge médian se situe à 43.5 ans comparativement à 42 ans pour la province. La ville de Neuville est caractérisée par la présence d'une population plus jeune que les autres villes de la MRC de Portneuf. Elle possède une bonne proportion de jeunes et une faible proportion de personnes âgées. Cependant, il est prévu que cette tendance se modifie avec le vieillissement des *Bébés boomer*[1].

Il est important de souligner qu'actuellement la ville de Neuville possède une bonne proportion de jeunes enfants (500 enfants, soit 12 % de la population)[2]. Au cours des années, ces enfants vieilliront et augmenteront la proportion d'adolescents. Il faudra prévoir les infrastructures de loisirs nécessaires pour combler ce besoin.

2.2.1 Vieillissement de la population

Le phénomène du vieillissement de la population, quoique généralisé dans les régions du Québec, présente des disparités entre territoires. La Ville de Neuville ne fait pas exception comme le démontre l'évolution de la population des 50 ans et plus, mais figure au second rang des municipalités ayant le plus faible taux de population âgée de plus de 50 ans de la MRC de Portneuf, après la ville de Pont-Rouge[3].

Les projections de population pour la tranche d'âge des 50 ans et plus permettent de mettre en perspective le vieillissement dans la MRC de Portneuf. Ainsi, les projections démographiques laissent croire que d'ici 2026 la ville de Neuville demeurera sous la barre des 50% de sa population âgée de 50 ans et plus[4].

2.2.2 Familles et ménages

Il est intéressant de constater que le nombre de nouveaux résidents est variable, mais constant. Entre 2001 et 2006 (5 ans), la ville a accueilli en moyenne 60 nouveaux citoyens. Cependant, entre 2011 et 2014 (3 ans), la ville a accueilli en moyenne 101 citoyens[5].

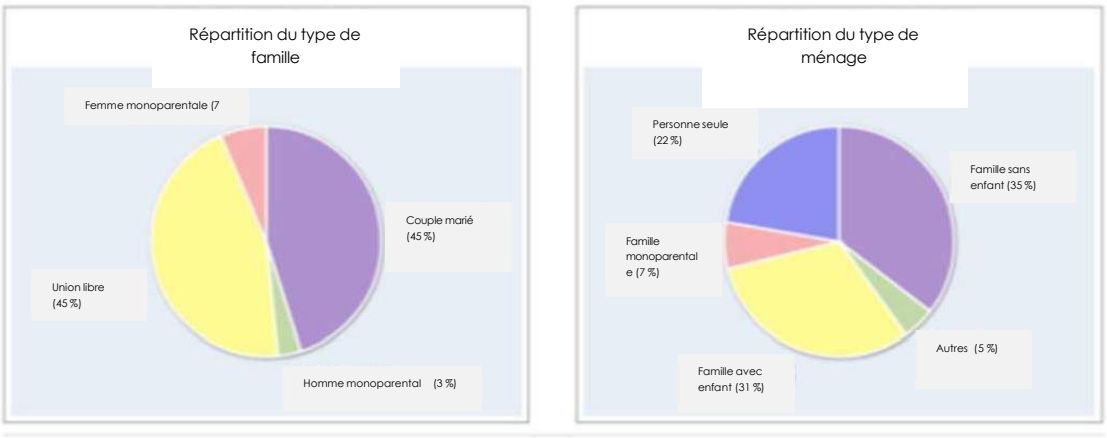
[1] IVPSA, *Habitats, milieux de vie et participation sociale des aînés,* Université Laval, 8 octobre 2014.
[2] Statistique Canada (2011a). *Recensement de 2011*, Consulté le 15 janvier 2015.
[3] IVPSA, *Habitats, milieux de vie et participation sociale des aînés,* Université Laval, 8 octobre 2014.
[4] Ibid.
[5] MAMOT, *Décret de population 2015,* Consulté le 10 février 2015.

Tout dépendant des projets résidentiels en cours, le taux se modifie. Cette donnée illustre le pouvoir attractif du territoire de Neuville. Il est fort à parier, que ce chiffre pourrait diminuer au cours des prochaines années en raison de l'absence de grand développement immobilier.

Plus du tiers des ménages (38 %) sont des familles avec enfant. Il s'agit d'une caractéristique importante du territoire de la ville de Neuville, puisqu'une grande majorité des ménages sont constitués de jeune famille[6].

Le nombre de familles a connu une augmentation entre 2006 et 2011, passant de 1150 à 1230. De plus, on observe des changements dans le type de structures familiales. Le nombre de couples mariés est en baisse comparativement au nombre de couples en union de fait[7].

Selon le recensement de 2011, le nombre moyen de personnes dans les familles de Neuville est de 2,8 tout comme la MRC de Portneuf (2,8) et pour l'ensemble du Québec (2,8).



2.2.3 Tendances sociodémographiques

D'ici 2020, la population de la ville de Neuville devrait augmenter de 400 habitants pour se situer à 4 667 habitants. Ce calcul prend en considération la tendance des dix dernières années (80 citoyens par an). Cependant, l'ouverture de nouveaux développements urbains pourrait fort bien rendre caduque cette estimation en sous-estimant le nombre d'habitants. Dans tous les cas, il faudra planifier l'aménagement des parcs et espaces verts pour une population à la hausse.

Cette population sera de plus en plus polarisée. D'un côté, on retrouvera les jeunes familles et leurs enfants et de l'autre côté les personnes âgées de plus de 65 ans. Ces personnes âgées de plus de 65 ans devraient représenter 20 % de la population de Neuville en 2020-2025[8]. Actuellement, elles ne représentent que 13,4 %.

[6] Statistique Canada (2011a). *Recensement de 2011*, Consulté le 15 janvier 2015.
[7] Ibid.
[8] IVPSA, *Habitats, milieux de vie et participation sociale des aînés,* Université Laval, 8 octobre 2014.

Enfin, la proportion d'adolescents sera plus significative dans les prochaines années en raison du vieillissement de la tranche des moins de dix ans.

2.3 Les tendances en loisir

Voici les principales tendances à prendre en matière d'aménagement de parcs et de terrains sportifs.

2.3.1 Développement durable et la protection de l'environnement

Le développement durable et la protection de l'environnement restent toujours des préoccupations actuelles et deviendront des exigences de plus en plus présentes lors des prochaines années. La promotion d'un cadre de vie saine et active devient aussi des éléments clés d'aménagement des parcs et des milieux urbains.

- Certification LEED
- Promotion du transport actif (piéton, bicyclette)
- Approvisionnement en matériaux locaux
- Utilisation d'espèces indigènes et économie d'eau

La croissance de la pratique sportive et récréative, c'est-à-dire le nombre d'heures qu'on lui consacre, les besoins de plus en plus importants des retraités qui disposent d'une très grande disponibilité et un mode de vie physiquement actif de plus en plus présent au sein des clientèles adultes sont autant des facteurs qui ont présentement une forte incidence sur la demande et le profil des installations sportives et récréatives.

3. L'INVENTAIRE DES PARCS ET DES ESPACES VERTS

3.1 Description des typologies de parc

Il est nécessaire de définir les différentes typologies de parc applicables à la ville de Neuville afin de structurer les actions selon les degrés d'importance de chacun des espaces.

Un parc est un espace contenant des infrastructures permettant la pratique de différents types d'activités, libres ou organisées. Un parc a généralement pour but d'offrir des espaces naturels et récréatifs aux voisinages et aux visiteurs. Un parc peut comprendre des aires de jeu, des allées de promenades, des sentiers pour la randonnée pédestre, la course, le ski de fond ou la raquette, des pistes cyclables, des terrains de sport, des toilettes publiques et d'aires de pique-nique. Voici 3 énoncés des lignes directrices pour la conception et l'aménagement du parc.

- Il devrait être conçu dans le souci intergénérationnel, c'est-à-dire pour répondre aux besoins de tous les utilisateurs quel que soit son âge;
- Il doit aussi convenir à une grande diversité de pratiques et son aménagement doit être adaptable au fil du temps en fonction de l'évolution de la population appelée à le fréquenter;

- Il doit être à des endroits accessibles, sécuritaires et plaisants.

Parc municipal

Définition : Le parc municipal regroupe des infrastructures de loisirs de grande ampleur générant plusieurs déplacements. Il regroupe habituellement une multitude de fonctionnalités afin de répondre à l'ensemble des besoins des citoyens de la municipalité. Il reçoit les évènements à caractère régional
Superficie : 10 000 m^2 et plus
Équipement : Scène extérieure, baignade et jeux d'eau, plateaux sportifs variés, modules de jeux multigénérationnels, bancs, tables de pique-nique, bâtiment de service, abreuvoir, lampadaires, prises électriques, etc.
Desserte : Toute la municipalité pour les plateaux sportifs / 1km pour les autres équipements
Âges ciblés : Tous âges
Exemple : Parc de la Famille

Parc de quartier

Définition : Le parc de quartier regroupe des infrastructures spécialisées pouvant générer des déplacements automobiles. Il est habituellement utilisé pour certains plateaux sportifs spécifiques.
Superficie : généralement de 5 000 m^2 et plus
Équipement : Plateaux sportifs variés, modules de jeux multigénérationnels, bancs, tables de pique-nique, bâtiment de service, abreuvoir, lampadaires, prises électriques, etc.
Desserte: Toute la municipalité pour les plateaux sportifs / 800 m (10 minutes de marche) pour les autres équipements
Âges ciblés : Tous âges
Exemple : Parc du Poitou

Parc de voisinage

Description : Le parc de voisinage est un espace répondant aux besoins d'une population très locale. Il ne génère généralement aucun déplacement automobile, puisque la population peut s'y rendre à pied. Il est habituellement utilisé pour des activités de détente, de contemplation et pour les activités sportives
Superficie : - de 5 000 m^2
Équipement : Module de jeux, bancs, tables de pique, etc.
Dessert : 400 m (5 minutes de marche)
Âges ciblés : 0- 6 ans, 6-12 ans et adulte
Exemple : Parc de la Rivière

Espace vert / halte

Description : L'espace vert est généralement utilisé pour des activités de détente et de contemplation. Il est un îlot de verdure permettant d'améliorer l'esthétisme d'une municipalité. Aucune activité sportive n'est habituellement intégrée à cet espace
Superficie : - de 1000 m^2
Équipement : Bancs, tables de pique, etc.
Dessert : 400 m (5 minutes de marche)
Âges ciblés : Adulte
Exemple : Halte Hardy

Parc patrimonial

Description : Le parc patrimonial est utilisé afin de souligner un évènement marquant, un personnage historique ou un lieu historique. Il est centré sur l'interprétation et à la sensibilisation. On y retrouve généralement des écriteaux permettant de souligner les éléments importants. Ils sont généralement intégrés à même un circuit patrimonial
Superficie : Variable
Équipement : Bancs, tables de pique, écriteaux, etc.
Dessert : 400 m (5 minutes de marche)
Âges ciblés : Adulte
Exemple : Parc du presbytère

Réserve naturelle

Description : La réserve naturelle est un parc permettant d'observer la faune et la flore. D'une superficie de plusieurs hectares, ce type de parc permet de conserver et sensibiliser la population à la nature. Des activités sportives individuelles légères et de l'interprétation de la nature peuvent y être pratiquées
Superficie : 100 hectares et plus
Équipement : Bancs, tables de pique, écriteaux, piste de ski de fond, sentier, etc.
Dessert : Régionale
Âges ciblés : Tous âges
Exemple : Marais Léon-Provancher

Parc riverain

Description : Le parc riverain permet l'accession pour les citoyens à une rivière ou à un fleuve d'importance. La vocation première de ce type de parc est la contemplation, la détente et les activités nautiques
Superficie : 1000 $m^{2;}$
Équipement : Bancs, tables de pique, écriteaux, descente à bateaux, etc.
Dessert : Régionale
Âges ciblés : Tous âges
Exemple : Salle des fêtes

Jardin communautaire

Description : Le jardin communautaire est un espace vert spécialisé permettant la culture de végétaux en milieu urbain
Superficie : 400 m
Équipement : Bancs, tables de pique, écriteaux, bâtiment de service avec équipement, point d'eau, composte, etc.
Dessert : 400 m (5 minutes de marche)
Âges ciblés : Tous âges
Exemple : Jardin communautaire – rue Vauquelin

Parc-école

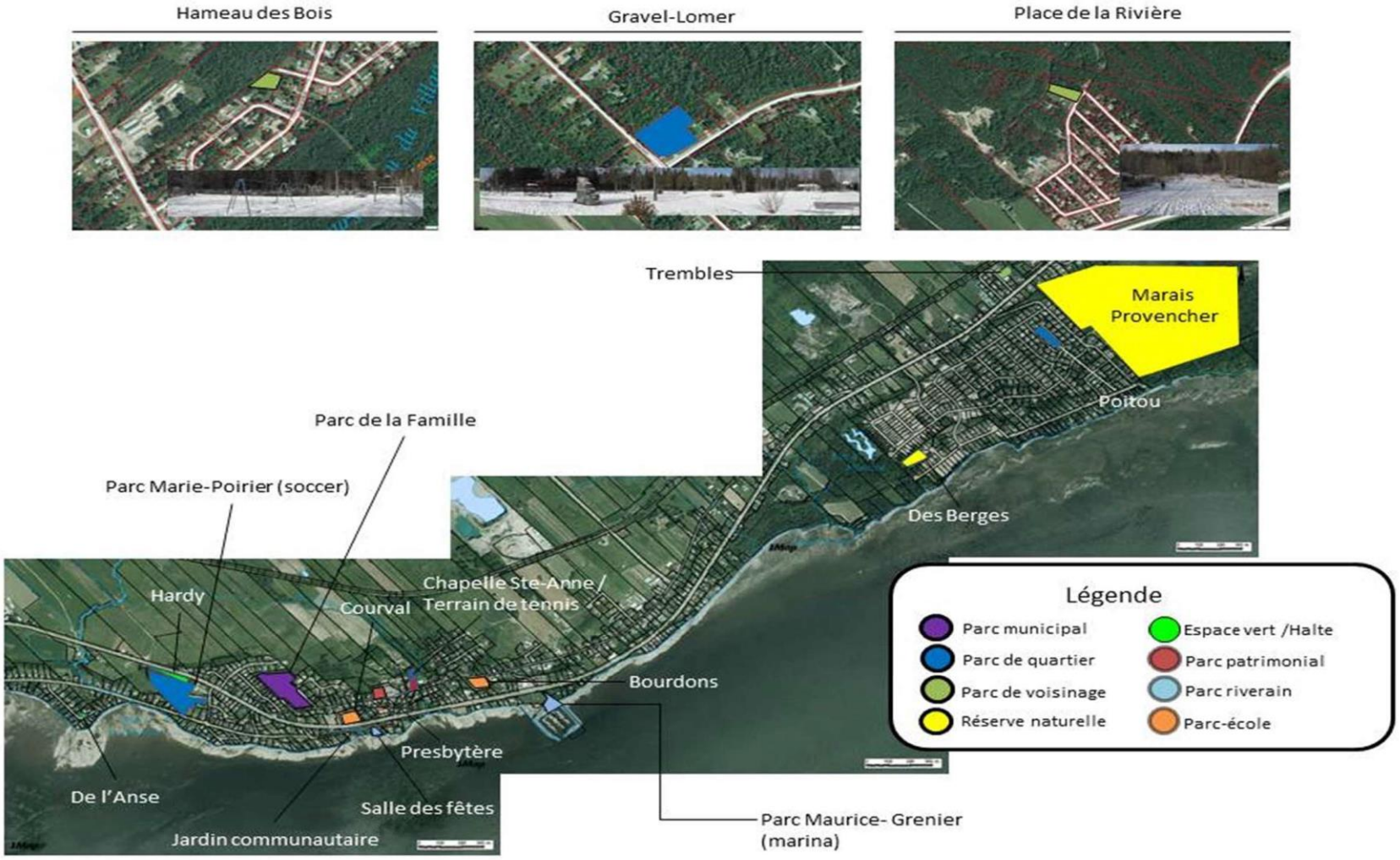
Description : Parc greffé à une école et ne relevant pas directement de la municipalité. Il est adapté à l'âge des enfants de l'école. Il est fermé au public durant les heures de classe.
Superficie : 1000 m^2 minimum
Équipement : Module de jeux, plateau sportif, bancs, tables de pique-nique, etc.
Dessert : 400 m (5 minutes de marche)
Âges ciblés : Selon le type d'école
Exemple : Parc-école Bourdons

TABLEAU ILLUSTRANT LE NOMBRE DE PARCS PAR TYPOLOGIE

Type	Parc municipal	Parc de quartier	Parc de voisinage	Espace vert/ halte	Parc patrimonial	Réserve naturelle	Parc riverain	Jardin communautaire	Parc-école	**TOTAL**
Nombre	1	4	3	2	2	2	2	1	2	**19**

3.2 Localisation des parcs

CARTE GLOBALE ILLUSTRANT LE POSITIONNEMENT DE L'ENSEMBLEDES PARCS DE LA VILLE DE NEUVILLE



CARTE ILLUSTRANT LA LOCALISATION DES PARCS AU CENTRE DU VILLAGE DE NEUVILLE



3.3 Analyse de la desserte des parcs

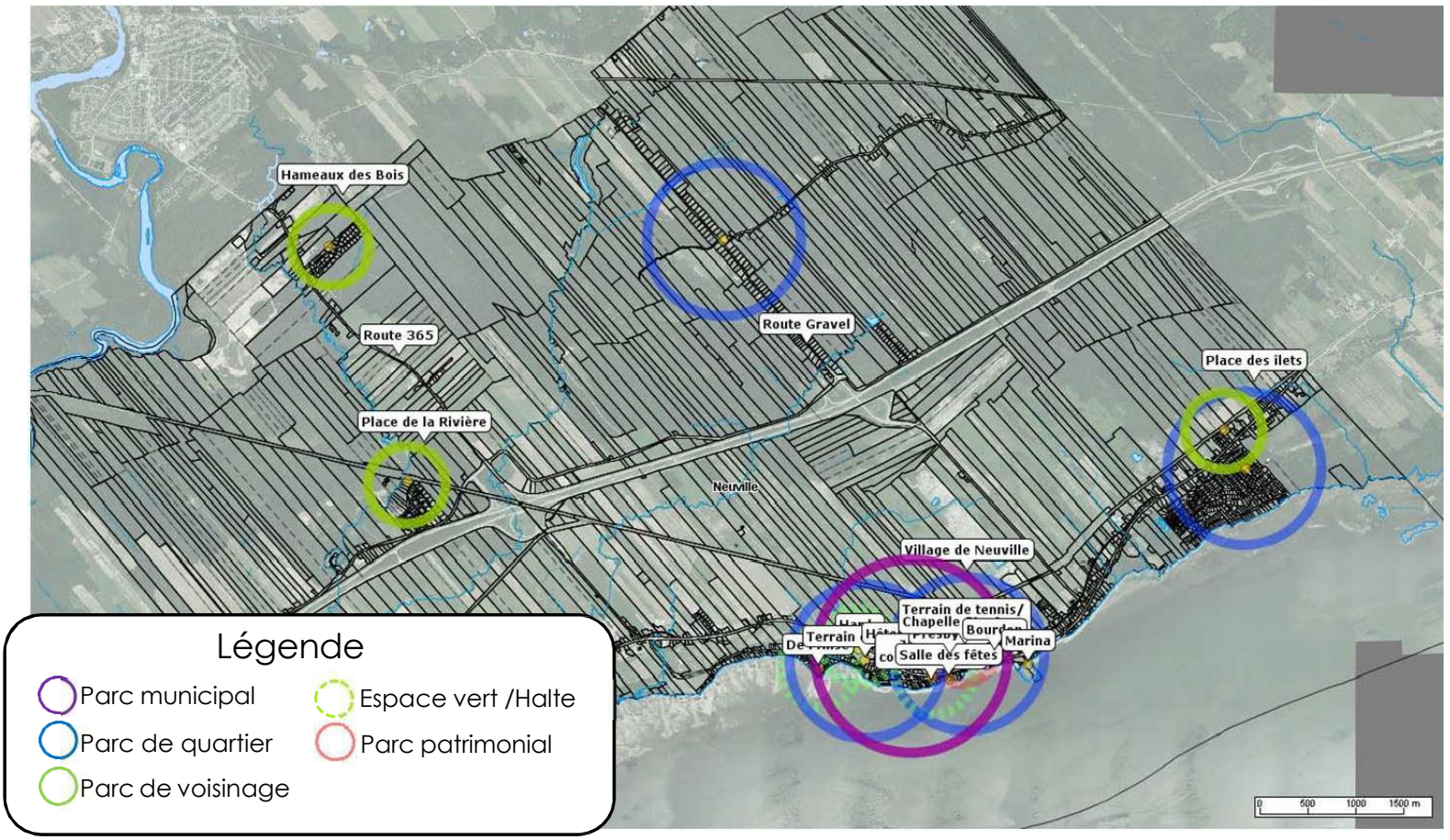
La desserte correspond à l'espace desservi par un parc ou un espace vert. Il est calculé selon la typologie du parc. Règle générale, plus le parc possède une hiérarchie élevée, plus sa desserte sera grande.

Les cartes ci-dessous illustrent les dessertes des parcs selon leur typologie. On remarque que la plupart des pôles d'urbanisation sont desservis par un parc (exemple : secteur de la Rivière). La carte illustre de façon très flagrante, la grande concentration de parcs et d'espaces verts au cœur du village de Neuville. Ceci s'explique par la présence de parc-école, d'espaces verts (haltes) et par le regroupement de parcs spécialisés (parc de la Famille, parc patrimonial, etc.). En ce sens, la desserte de parc dans le cœur du village est suffisante.

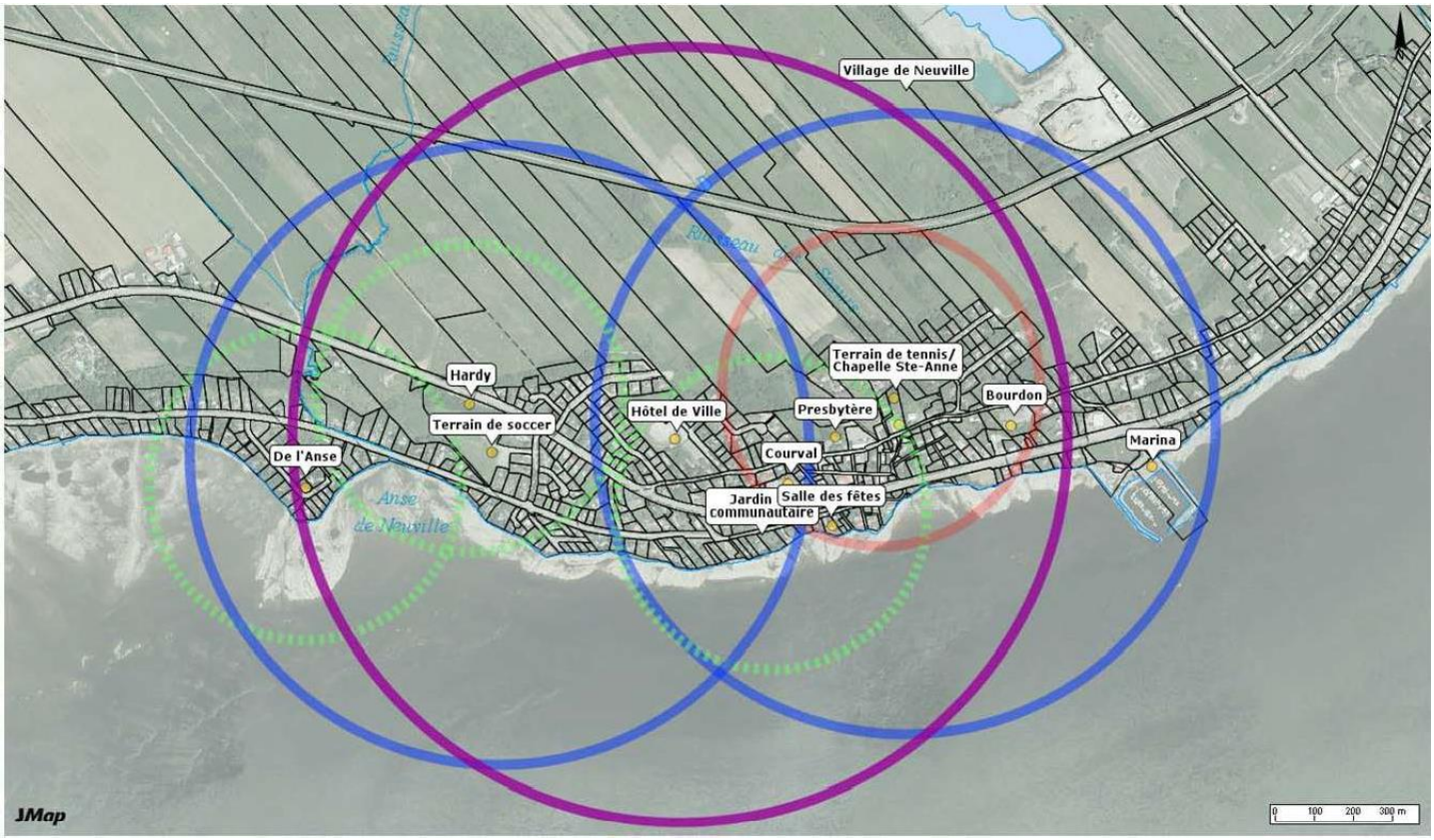
On dénote, une surexposition entre le parc du Poitou (parc de quartier) et le parc de la rue des Trembles (parc de voisinage), puisque la desserte du premier englobe celle du second.

De plus, une petite section de Place des Îlets Ouest n'est pas desservie par le parc du Poitou. Ceci témoigne d'un manque dans ce secteur. Enfin, il est nécessaire de prévoir un ou des parcs dans le futur développement, puisque ceux-ci ne seront pas desservis par les dessertes des parcs de quartiers ou de voisinages déjà existants.

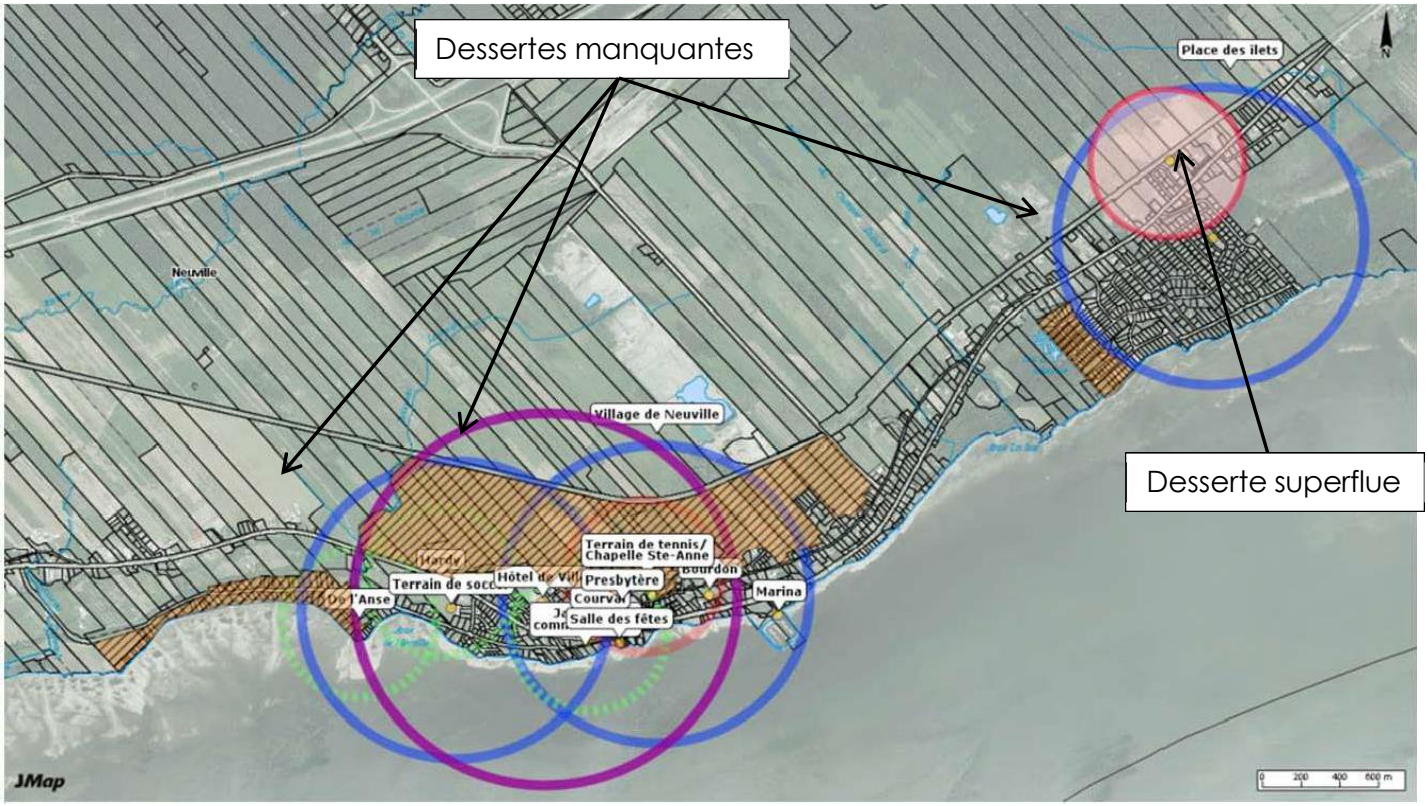
CARTE ILLUSTRANT LA DESSERTE SELON LA TYPOLOGIE DES PARCS ET ESPACES VERTS



CARTE ILLUSTRANT LA DESSERTE SELON LA TYPOLOGIE DES PARCS ET ESPACES VERTS POUR LE CENTRE DU VILLAGE



CARTE ANALYTIQUE SELON LA TYPOLOGIE DES PARCS ET ESPACES VERTS



3.4 Analyse qualitative des parcs

L'analyse qualitative permet de différencier les qualités de chacun des parcs et espaces verts. En outre, cette analyse porte sur les qualités qu'un parc devrait avoir afin d'être agréable, fonctionnel, stimulant et sécuritaire. Le choix des variables provient de l'Association québécoise du loisir municipal (AQLM). Cette analyse a été regroupée au sein d'un tableau afin de faciliter la lecture et la compréhension. De cet exercice d'analyse, des constats et des manques ont été repérés. Voici les problématiques et les besoins découlant de l'analyse qualitative des parcs.

L'aménagement général

- Une faiblesse dans les modules de jeux stimulants. Dans la plupart des cas, les modules de jeux ne satisfont que les 4 à 10 ans. Il serait nécessaire d'investir dans des modules de jeux stimulant un plus grand éventail en créant des zones spécifiques à chaque âge;

- Il manquerait des modules pour les très jeunes enfants (0 à 4 ans) et pour les préadolescents (10 et 14 ans);

- Il manquerait des stations d'exercices pour les aînés;

- Au niveau des plateaux sportifs, il serait nécessaire d'obtenir un terrain de tennis de plus pour un total de trois (3) à la rigueur quatre (4);

- Il manquerait un circuit pour la course à pied;

- Il y a une demande pour un parc à chiens;

- Certains parcs sont mal conçus et nécessitent un réaménagement pour faciliter l'entretien, l'accès et la propreté;

- Une nécessité d'améliorer la présence d'arbres dans certains parcs (parc de la Famille, parc du Poitou, etc.) afin d'augmenter la superficie ombragée dans le but de réduire les îlots de chaleur;

- Il manquerait la création d'un réseau cyclable afin de relier efficacement chacun des parcs de façon sécuritaire;

La sécurité

- Le tiers des parcs (33 %) n'ont pas subi de cure de rajeunissement depuis plus de 15 ans. Cependant, plusieurs parcs ont été aménagés dans les cinq (5) dernières années, soit le parc de la Marina, le parc Hardy, le terrain de soccer, le parc Lomer-Gravel, le jardin communautaire, le parc de de la Famille et bientôt le parc du vieux presbytère;

- On dénote une certaine sécurité dans l'ensemble des parcs. Des évènements de vandalisme ont eu lieu par le passé, mais ceux-ci sont en recrudescence depuis quelque temps;

- Il manquerait d'éclairage sous forme de sentinelle dans certains parcs, tels que le parc Lomer-Gravel, l'aire de glisse et le parc de la Rivière. La lumière dans les lieux publics est une source de sécurité indéniable à ne pas sous-estimer. La lumière des deux pentes de glisse assurerait une meilleure protection du public lors des activités hivernales;

- Il manquerait d'éclairage pour l'aire de glisse et l'anneau de glace.

La complémentarité des modules

- Il faudrait améliorer l'accès aux personnes handicapées en favorisant des revêtements de sol adapté à leur moyen de locomotion, des mobiliers urbains confortables et chaleureux, des points d'eau et d'ombre, des stations de repos;

- Il faudrait implanter d'autres modules de jeux afin de toucher une plus grande variété de citoyens;

Les services

- Il manque de bâtiment de services dans les parcs de quartier (abreuvoir et toilette);

- Il manque d'installations électriques dans les parcs afin de permettre le branchement d'équipement pour des décorations ou pour des activités citoyennes;

- Les cartes permettant d'informer la population devraient être actualisées (halte Hardy, parc de la Famille, parc de la Marina, parc de la salle des Fêtes);

L'aspect naturel et esthétique

- L'aménagement et la signature esthétique pourraient être améliorés dans la grande majorité des parcs;

- Il faudrait créer de nouveaux aménagements paysagers afin de valoriser certaines portions du territoire, telles que la rue des Érables;

De l'accès

- Faiblesse dans la desserte de trottoir pour accéder au parc. Par exemple, le trottoir de la rue des Érables est insuffisamment large et passe d'un côté à l'autre de la rue. Sur la Route Gravel, il n'existe pas d'infrastructure sécuritaire pour le déplacement des piétons;

Etude qualitative des parcs et espaces verts

	Parc	Parc Harreru des bois	Parc de la Famille (secteur de la maison Rochette)	Parc de la Famille (secteur de la halte)	Parc duPoitou	Parc Place de la Rivière	Terrande tennis	Parc des Trembles	Parc Gravel-Lorrer	Terrain de soccer du Fleuve	Parc Hardy	Parc de la Marina	Jardin comrrunautaire	Salle des fêtes	Rue de l'Anse	Lot vacant rue de Berges	ChapelleSte-Anne	École Courval	Écoledes bourdons	Presbytère	Maras Provercher	
Catégorie	Vocation	Détente	Sportive, èvènerrentiet et détente	Évènerrentiel, 1ntergenerat,onne 1,sportive, détente	H,füsportive, evenerrentielle	Sportive	Sportive et détente	Sportive	Sportive, comrrunautaire et détente	Sportive et détente	Sportive	Panoranique, halte	Panoranique, halte	Conmmautaire	Detente, panoranique et èvènerrentielle	Détente	Préservation	Conmàrrorative	Sportive	Sportive	Détente	Détente, panoranique sportive et préservation
	Type	Parc de voisina-Je	Parc municipal	Parc r,é,gi, m,n, c,pal	Parc municipal	Parc de quartier	Parc de voisinage	Parc de quartier	Parc de voisinage	Parc de quartier	Parc de quartier	Halte	Parc rlveraln	Jardin comrrunautaire	Parc riverain	Espace vert	Réserve naturelle	Parc patrimonial	Parc-école	Parc-école	Parc patrimonial	Réserve naturelle
gènéral	Équiperrentsvariès	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Non spécialisé tennis	Oui	Oui	Non spécialisé soccer	Non	Oui	Non	Oui	Non	À définir	Non spécialisé	Oui	Non	Oui	Oui
	M adulede jeux stiITIllarrt	Non	Oui	Aucun	N.IP	Oui	Oui	N.IP	Non	Oui	NJP	N.IP	NJP	N.IP	N.IP	N.IP	À définir	N.IP	Oui	Non	Aucun	N.IP
	Espoce pour jeux spontané	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	N.IP	Oui	Non	À définir	Aucun espace	Oui	Oui	Oui	Non
	Présence d'orrbre et d'abri	Oui	Oui	An>ilioré	Oui	An>ilioré	An>ilioré	Non	Non	An>ilioré	An>ilioré	Oui	Oui	Non	An>ilioré	Oui	À définir	Oui	Non	Non	Oui	Oui
	Relief varié	Non	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Non	Non	Oui
Sécurité	Accès apied sécuritère	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
	Trottoir fonctionne	Aucun, non nécessaire	Oui	Oui	Oui	Aucun, non nécessaire	Aucun.non nécessaire	Oui	Nécessaire	Aucun	Aucun, non nécessare	Aucun, non nécessaire	Nécessaire	Aucun, non n&:essaire	Aucun, non nécessaire	Aucun, non nécessare	Aucun,non nécessare	Oui	Oui	Oui	Oui	Aucun non nécessaire
	Entretien général	Désuet	Correct	Correct	Correct	Correct	Correct	Correct	Désuet	Correct	Correct	Correct	An>itioré	Correct	Arrélioré	Arrélioré	À définir	Correct	Oui	Oui	Correct	Correct
	Dernière cure de rajeunissement	25 ans	10 ans	1an	10 ans	15 ans	15 ans	10 ans	20 ans	5 ans	5 ans	5 ans	5 ans	3 ans	20 ans	15 ans	À définir	5 ans	2 ans	5 ans	2015	2015
Corrplérrentarité des rrodules	Adaptabilité duparc selonlessaisons	Aucune	Adéquat	Adéquat	Adéquat	Aucune	Adéquat	Aocune	Aucune	Aucune	Au::une	Aucune	Aucune	Aocune	Aucune	Aucune	À définir	Aucune	Adéquat	Aucune	Aucune	Adéquat
	Adapté an,: personnes handicapées	Aucune	Adéquat	Adéquat	Correct	Arrélioré	Aucune	N./P	Aucune	An>ilioré	An>ilioré	Oui	Oui	Oui	An>ilioré	Aucune	À définir	An>ilioré	Aucune	Aucune	Oui	Oui
	Âge cible	1-12 ans	Tous âges	Tous âges	Tous âges	Tous ââge	0-12 ans	Tous âges	Tous âges	0-12 ans	Tous âges	Tous âges	Tous âges	Tous âges	Tous âges	Tous âges	À définir	N./P	8-12 ans	5-8 ans	Tous âges	Tous âges
Services	Bâtiment de service	Aocun	Oui	Oui	Oui	Aocun	Aucun.non nécessaire	Aucun	Aucun, non nécessaire	Aucun, non nécessare	Aucun, non nécessaire	Aucun, non nécessaire	Oui	Aucun	Oui	Aucun, non nécessaire	À définir	Aucun	Aucun	Aucune	Aucun	Aucun
	Point d'information	Aucun, non nécessaire	Aucun	Aucun	Mise àniveau	An>itioré	Aucun.non nécessaire	Amélioré	Aucun, non nécessaire	Aucun, non nécessaire	An>itioré	Mise àniveau	Mise àniveau	Aucun, non nécessaire	Mise àniveau	Aucun, non nécessèire	À définir	Amélioré	Aucunnon nécessaire	Aucun non nécessaire	Aucun	Adéquat
	Mobilieradéquat	Désuet	Adéquat	Adéquat	An>ilioré	An>ilioré	An>ilioré	Adéquat	Désuet	Adéquat	Adéquat	Adéquat	Adéquat	An>itioré	Adéquat	Adéquat	À définir	Adéquat	Adéquat	Adéquat	Adéquat	Adéquat
Naturel	Présence d'espoce naturel(boisée, rivière, la::,marais, rnassif,etc.)	Boisée	Ligne d'arbre	Talus végétalisé	Non	Non	Boisée	Boisée	Boisée	Boisée	Boisée	Boisée	Fleuve	N./P	FletNe	Boisée	Boisée	Talus	Non	Non	Boisée	Boisée,talus marais et fleuve
	Alfiilnagerrent paysagé de qualité	Aocun	Aocun	Oui	An>ilioré	An>ilioré	An>ilioré	N./P	Aocun	Aucun	Aucun	Oui	An>ilioré	Oui	An>ilioré	Non	À définir	An>ilioré	Non	Non	Oui	Oui
Accès	Signalisation	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Amélioré	à définir	Amélioré	Non	Non	À inclure	À inclure
	Intertaced'accès adéquat	Accès non direct	Oui	Oui	Accès direct	Accès direct	Accès direct	Accès non direct	Accès direct	Accès direct	Accès direct	Accès direct	Accès direct	Accès direct	Accès direct	Accès direct	Accès non direct	Accès non direct	Accès direct	Accès direct	Accès direct	Accès direct
	Stationnerrent	Adéquat	Oui	Oui	Adéquat	Aucun	Adéquat	Aucun	Adéquat	Adéquat	Adéquat	Adéquat	Adéquat	Adéquat	Adéquat	Adéquat	À définir	Aucun	Adéquat	Adéquat	Adéquat	Adéquat

Diagnostic parcs et espaces verts

Parc	Parc Hameau des bois	Parc de la Famille (secteur de la maison Rochette)	Parc de la Famille (secteur hôtel de ville)	Parc de la Famille (secteur de la halte)	Parc du Poitou	Parc Place de la Rivière	Terrain de tennis	Parc des Trembles	Parc Gravel-Lomer	Terrain de soccer du Fleuve	Parc Hardy	Parc de la Marina	Jardin communautaire	Salle des fêtes	Rue de l'Anse	Lot vacant rue de Berges	Chapelle Ste-Anne	Presbytère	École Courval	École des Bourdons	Marais Provancher	TOTAUX
Vocation	Détente	Sportive, évènementiel et détente	Évènementiel, intergénérationnel, sportive, détente	Halte sportive, évènementielle	Sportive	Sportive et détente	Sportive	Sportive, communautaire et détente	Sportive et détente	Sportive	Panoramique, halte	Panoramique, halte	Communautaire	Détente, panoramique et évènementielle	Détente	Préservation	Commémorative	Détente	Sportive	Sportive	Détente, panoramique, sportive et préservation	
Type	Parc de voisinage	Parc municipal	Parc municipal	Parc municipal	Parc de quartier	Parc de voisinage	Parc de quartier	Parc de voisinage	Parc de quartier	Parc de quartier	Halte	Parc riverain	Jardin communautaire	Parc riverain	Espace vert	Réserve naturelle	Parc patrimonial	Parc patrimonial	Parc-école	Parc-école	Réserve naturelle	
Année de création																						
Superficie	1535 m2	3500 m2	22 530 m2	360 m2	6 480,01 m2	3 443,4 m2	2 045 m2	3 058,6 m2	5 236 m2	30 827,8 m2	1400 m2	2 350 m2	1 240 m2	1 613,4 m2	904,6 m2	7 224 m2	2110 m2	11 803 m2	3500 m2	1700 m2	929 054,7 m2	
Qualité de l'aménagement	Désuet	À rafraichir	À rafraichir	Bon	À rafraichir	À rafraichir	Bon	Désuet	Excellent	Bon	Excellent	Bon	Bon	Bon	Désuet	À définir	Bon	À définir	Bon	Désuet	Excellent	
Équipement																						
Dernière cure de rajeunissement	25 ans		1 an	10 ans	15 ans	15 ans	10 ans	20 ans	5 ans	5 ans	5 ans	5 ans	3 ans	20 ans	15 ans	À définir	5 ans	Cette année				
Âge cible	0-12 ans	Tous âges	Tous âges	Tous âges	Tous âges	0-12 ans	Tous âges	Tous âges	Tous âges	Tous âges	Tous âges	Tous âges	Tous âges	Tous âges	Tous âges	À définir	Tous âges	Tous âges	8-12 ans	5-8 ans	Tous âges	
Achalandage	Faible	Fort	Fort	Fort	Fort	Moyen	Faible	Faible	Faible	Fort	Moyen	Fort	Moyen	Fort	Nul	S.O.	Faible	S.O.				
Entretien général																						
Particularité du site		Central	Central; vue; talus	Central	Central	Accès à l'eau; talus	Central		Boisée	Central	Vue	Accès à l'eau	Vue	Accès à l'eau; vue	Boisée	Boisée; talus	Central; vue; boisée; talus	Central; boisée	Fermé à la population durant les heures d'école	Fermé à la population durant les heures d'école	Accès à l'eau, vue, boisée, talus	
Stationnement et accès	Enclavé	Fonctionnel	Fonctionnel	Fonctionnel	Fonctionnel	Fonctionnel	Insuffisant	Fonctionnel	Fonctionnel	Fonctionnel	Fonctionnel	Fonctionnel	Fonctionnel	Insuffisant	Fonctionnel	À définir	Insuffisant	Fonctionnel	Fonctionnel	Fonctionnel	Fonctionnel	
Investissement récent (15 dernières années)	0 $	39 647 $	503 282 $	9 883 $	18 781 $	0 $	0 $	14 366 $	127 801 $	94 827 $	67 653 $	128 612 $	0 $	8 281 $	2 686 $	0 $	3 506 $	0 $	7 500 $	0 $	0 $	1 026 825 $
Coût de l'entretien	1 253 $	5 011 $	9 648 $ (parc) 23144 $ (patinoire)	2 505 $	6 435 $	1 253 $	3 914 $	1 879 $	3 758 $	9 568 $	3 132 $	10 859 $	626 $	6 263 $	626 $	0 $	1 253 $	1 253 $	0 $	0 $	3 995 $	96 375 $

Légende

- Module de jeux
- Aménagement paysagé
- Lampadaire
- Mobiliers usuels
- Bâtiment de service
- Toilette
- Terrain de sport
- Abreuvoir
- Clôture

3.6. Cas particulier : Analyse de la fréquentation des parcs problématiques

Une analyse de la fréquentation a été menée pour certains parcs problématiques principalement situés dans des îlots déstructurés. La Ville désirait connaître les taux de fréquentation de ces parcs. Pour ce faire, des caméras ont été installées afin de recueillir des informations sur l'utilisation des parcs, le type d'activité pratiqué et le nombre d'individus. L'analyse s'est déroulée sur quelques jours à la fin de la saison estivale, soit durant les vacances de la construction.

Nom	Date	Nombre de personnes	Activités	Utilisateur / nombre de jour	Nombre de ménage/ superficie (hectare)
Parc Hameau des Bois	Du 3 au 10 septembre 2014 (7 jours)	6	Promenade de chiens, marche et balançoire	0,86 utilisateur/jour	72 / 12,13 hect. = 5,9
Parc des Trembles	Du 18 juillet au 13 août 2014 (13 jours) et du 3 au 10 septembre 2014 (7 jours)	24	Freesby, marche, carré de sable, glissade, ballon, promenade de chiens	1,2 utilisateurs/ jour	82 / 15,71 hect. = 5,22
Parc Gravel-Lomer	Du 18 au 24 juillet 2014 (6 jours)	53	Module de jeux, marche, promenade de chiens, pique-nique, conversation	8,83 utilisateurs/ jour	202 / 150 hect. =1,35

Il en résulte que le parc Hameau des Bois est très peu utilisé. Moins d'un citoyen par jour a utilisé les installations de ce parc au cours de l'échantillonnage. Le parc des Trembles a été utilisé principalement par de jeunes enfants ou pour des promenades canines. Enfin, le parc Gravel/Lomer a été constamment utilisé par plusieurs utilisateurs. Les photos ont permis de constater que les modules de jeux étaient très populaires pour les jeunes familles, mais que d'autres équipements attiraient des groupes d'âge plus diversifiés (volley-ball, espace de jeux spontanés, pique-nique, etc.).

En outre, même si le ratio de couverture du parc Hameau des Bois (nombre de ménage/superficie en hectare) est supérieur, il attire beaucoup moins de résidents que les deux autres parcs analysés.

De plus, même si l'échantillonnage (le nombre de jours de prise de photo) a été plus long pour le parc des Trembles, il en résulte une utilisation très faible, moins de deux personnes par jour.

Puisque l'échantillonnage porte sur quelques jours à la fin de l'été, il est difficile de porter un regard objectif sur la situation. Nous recommandons de poursuivre l'échantillonnage en 2015 sur une période de plusieurs semaines sur les mêmes parcs. Ceci permettrait d'appuyer l'analyse sur un échantillon plus important.

3.7. Force et faiblesse des parcs de la ville de Neuville

Suite au diagnostic, il est possible d'établir les forces et les faiblesses des parcs et espaces verts de la ville de Neuville. Cette partie permettra de colliger les informations afin de déterminer les problématiques et les besoins de la population.

FORCE

- La desserte des parcs est adéquate sur la très grande portion du territoire de la ville de Neuville. On retrouve un parc dans la plupart des îlots urbains;

- Plusieurs parcs ont été créés dans les dernières années, améliorant l'accessibilité et l'esthétisme de la ville de Neuville;

- Un grand éventail de vocations est répondu par les parcs du territoire (parc riverain, jardin communautaire, parc de quartier, plateau sportif, etc.);

- Plusieurs importants investissements ont été entrepris dans les dernières années afin de centraliser les infrastructures au centre du village (parc de la Famille);

FAIBLESSE

- La multitude d'ouvertures de parc et les importantes sommes d'argent nécessaires à la centralisation des infrastructures municipales ont entraîné des manques dans le renouvellement des parcs déjà existants (parc du Poitou, parc de la maison-Rochette, par de la Rivière, etc.);

- Le manque de diversité dans les modules limite l'attractivité des parcs à un groupe d'âge très réduit, soit les 2 à 10 ans. Il serait nécessaire d'investir dans des infrastructures pour d'autres groupes d'âge (araignée de corde, station de sports pour aînés, etc.);

- Le grand nombre de parcs pour une faible population entraîne la réflexion sur leur réelle utilisation. Par exemple, l'analyse des dessertes de parc dénote une surexposition des dessertes entre le parc du Poitou et le parc de la rue des Trembles;

4. PRINCIPES DIRECTEURS

4.1 Énoncé de la vision stratégique en matière de parc

En 2020, la Ville de Neuville sera en pleine explosion démographique. L'ouverture de zones de développement urbain au nord de la rue des Érables amènera son lot de nouveaux résidents. La consolidation du pôle principal autour de l'hôtel de ville sera terminée. Il regroupera un ensemble d'infrastructures majeures en loisir.

En ce début de 2020, la Ville achève la liaison entre ces différents parcs et espaces verts. Il est maintenant possible de façon sécuritaire de se déplacer d'un parc à un autre sans obstacle majeur. Notamment, les citoyens de Place des îlets peuvent maintenant accéder à pied ou à vélo le centre du village où se retrouvent des infrastructures de loisir de qualité.

La Ville de Neuville a travaillé dans les dernières années à améliorer l'esthétisme de ces parcs, places et espaces verts.

La Ville a su innover en intégrant les nouvelles tendances en loisirs à même les parcs. Ceux-ci sont utilisés plus que jamais et contribuent au rayonnement de la municipalité.

Enfin, la réfection de l'ensemble des parcs est bien terminée et la population jouit d'aménagements et d'équipements adaptés aux nouvelles réalités.

4.1.1 Consolidation

Prioriser l'aménagement du parc de la Famille, qu'il soit le parc central et d'importance à Neuville. On y retrouve les équipements majeurs en loisir.

4.1.2 Signature esthétique

Créer une signature caractéristique de Neuville avec un souci du design, du choix de matériaux et du choix des aménagements paysagers.

4.1.3 Innovation

Concevoir des aménagements, des activités et des équipements nouveaux et innovateurs. Favoriser l'implantation d'équipement de loisir d'un nouveau genre. Être des précurseurs dans le domaine de l'aménagement des parcs dans la MRC de Portneuf.

4.1.4 Saine gestion

Le Service des loisirs doit travailler en étroite collaboration avec le Service des travaux publics pour l'entretien, l'installation d'équipement ou d'infrastructures et même lors d'organisation d'événement par la Ville et ce tout au long de l'année. Les investissements en infrastructure, la création de nouveaux parcs et tous changements dans les propriétés de la Ville découlent d'une planification d'ensemble globale axée sur une vision à long terme.

4.1.5 Accessibilité

Tous les parcs devront être conçus dans un souci intergénérationnel, c'est-à-dire pour répondre aux besoins des tous les utilisateurs quel que soit son âge. Il doit être à des endroits accessibles, sécuritaires et plaisants.

4.1.6 Adaptation

Les parcs doivent convenir à une grande diversité de pratiques et leur aménagement doit être adaptable au fil du temps en fonction de l'évolution de la population appelée à les fréquenter.

4.1.7 Connectivité

Favoriser la connectivité entre les parcs afin de permettre le déplacement sécuritaire des utilisateurs d'un parc à un autre ceci afin d'améliorer l'accessibilité par le biais de transport actif (vélo, marche, jogging, etc.).

5. PLAN D'ACTION

5.1 Concept directeur des parcs

CONSOLIDATION

Le plan d'action repose principalement sur une centralisation des infrastructures de loisirs de la Ville de Neuville. Le plan prévoit le renforcement de la vocation sportive du parc de la Famille et du parc de soccer (du Fleuve) en y regroupant les plateaux sportifs du parc du Poitou et du terrain de tennis. La partie agricole du presbytère sera utilisée pour une vocation environnementale. On y retrouvera un second jardin communautaire, une piste multifonctionnelle, des stations d'interprétations de la nature et un bassin de rétention afin de récupérer les eaux provenant des futurs développements (zones A-11 et A-12). Par ailleurs, le parc du presbytère ainsi que la chapelle Ste-Anne et le terrain de tennis auront une vocation patrimoniale. Le déplacement des terrains de tennis permettra la transformation du terrain de tennis en place publique. Cette place publique sera intégrée à la chapelle Ste-Anne et à la rue des Érables par un escalier. Au centre de celle-ci, on retrouvera une fontaine ainsi qu'un parterre d'aménagement paysager de grande qualité.

CONNECTIVITÉ

De cette centralisation émanera un réseau actif afin de relier la grande majorité des parcs de la Ville de Neuville. Une piste multifonctionnelle reliera le parc de la Famille au parc du presbytère et à la rue des Érables dont l'intersection avec la rue de l'Église sera sécurisée par la fermeture d'une voie de la rue de l'Église. Par la suite, la Ville de Neuville entamera la création d'un réseau de bande et piste cyclable à partir du parc du Poitou afin de relier de manière sécuritaire le Marais Léon-Provancher, l'accès au fleuve des Berges et le parc des Berges. Il se poursuivra sur l'ancien tracé du chemin de fer Transcon pour permettre d'amener la population de Place des Îlets vers le village de façon sécuritaire, facile et plaisante. Enfin, un

réaménagement de la Route 138 sera effectué pour y construire une piste multifonctionnelle dans les limites du village de Neuville.

ACCESSIBILITÉ

De plus, un parc linéaire longeant le tracé du ruisseau Lockwell et du chemin de fer dans les zones A-11 et A-12 permettra à la population de ce nouveau développement d'accéder à un parcours magnifique, innovant et ponctué de stations stimulantes. La première station sera composée de modules de jeux pour tous âges, la seconde station sera composée de jets d'eau au sol, la troisième station sera composée d'un monument d'observation rappelant l'ancienne gare de chemin de fer de Neuville et la quatrième station sera composée d'un parc à chien. Ce parc permettra l'accessibilité pour l'ensemble de ce secteur à un parcours de qualité. Une entente avec la future école pourrait parachever la desserte en parc du secteur en permettant l'accès au parc-école.

ESTHÉTISME

L'aménagement de plusieurs parcs sera revu pour améliorer l'esthétisme et le fonctionnement de ces parcs. Par exemple, le jardin communautaire sera agrémenté d'une mosaïque implantée sur l'îlot de verdure entre la salle des Fêtes et la Route 138. De nouvelles décorations de Noël seront installées dans le parc de la Famille ainsi que dans la rue des Érables. L'aire de glisse ainsi que l'anneau de glace seront illuminés durant la saison hivernale.

SAINE ADAPTATION ET GESTION INNOVATION

On retrouvera une gamme d'équipements et de modules répondant plus spécifiquement à l'évolution de la population de Neuville. De nouveaux modules de jeux pour adolescents, des parcours d'exercice pour personnes âgées et des équipements plus spécifiques permettront de revoir complètement l'offre des parcs de la Ville de Neuville. Ceci afin d'adapter les parcs de la ville à la réalité démographique du territoire.

Enfin, la vente du parc des Trembles et le lotissement du parc Lomer-Gravel pour des fins résidentielles permettront de dégager des sommes pour réinvestir dans les autres parcs. Ceci permettra aussi de diminuer les coûts d'entretien tout en conservant une excellente desserte pour ces secteurs (voir carte des dessertes).

Carte illustrant le plan d'action 2015-2020



5.2 60 actions pour améliorer les parcs de Neuville

Printemps 2015

Parc de l'Anse : intégrer carré de sable, bascule et équipement à ressort.
Parc Hardy : couper la cime des arbres pour la percée visuelle.
Parc de la Famille : terminer l'aménagement paysager entre le CPE et le jeu d'eau.
Presbytère : aménager la cour arrière du terrain.

Été 2015

Parc Maurice-Grenier : retirer les vagues dans la partie engazonnée.
Salle des Fêtes : revoir l'aménagement paysager sur côté ouest ainsi que l'arrière du bâtiment. Faire la plantation d'arbres à l'arrière du bâtiment.

Printemps 2016

Jardin communautaire : construire un bâtiment pour entreposer les équipements de jardinage.
Créer une mosaïque dans l'îlot du côté est du jardin communautaire.
Parc de la Famille : construction du préau.
Place de la Rivière : retirer les balançoires pour sécuriser l'air de glisse et acheter de nouvelles balançoires et les installer ailleurs.

Été 2016

Parc de la Famille : revoir la carte touristique (inclure attractions, circuit patrimonial, lieux d'intérêt) et l'espace paysager autour de l'affiche.
Parc Maurice-Côté : intégrer des escaliers entre le stationnement et le parc.
Parc Rochette : ajouter un module de jeux pour les 1 à 5 ans. Créer une zone adolescente.

Hiver 2017

Parc de soccer (du Fleuve) : Construction des terrains de tennis
Parc des Trembles : Diminution progressive de l'entretien du parc par la ville de Neuville afin de mettre de l'avant une autogestion par les riverains. Un protocole d'entente sera signé afin que l'entretien du parc soit confié aux résidents du secteur.

Printemps 2017

Parc du Poitou : détruire les massifs d'arbustes. Installer un abreuvoir dans la zone des modules. Créer une zone avec des modules de jeux pour les adolescents (12 ans et +). Réfection des modules pour les 6 à 12 ans. Créer une zone de stationnement. Transférer les installations de soccer au terrain du Fleuve.

Terrain de soccer du Fleuve : donner un nom au terrain. Installer deux terrains de soccer.
Réfection des chemins pour permettre les déplacements universels. Plantation d'arbres près du bâtiment de service, bancs et tables à pique-nique.

Été 2017

Parc des Berges : aménager une piste multifonctionnelle (ligne transcontinentale) de Place des Îlets aux sorties 383 et 373 route 138.

Parc du Poitou : installer des bandes cyclables et pistes cyclables pour relier le parc du Poitou, l'accès au fleuve, le Marais Léon-Provancher et le parc des Berges.

Salle des Fêtes : réaménager la berge et l'accès au fleuve derrière le bâtiment.

Printemps 2018

Parc de la Famille : construction de la scène extérieure et mettre de la tourbe avec végétaux. Agrandir l'anneau de glace. Ajouter des lampadaires pour le sentier et créer un circuit d'entraînement à partir des bancs.

Parc Lomer-Gravel (vente de terrain): vendre le ¼ de la partie nord du terrain afin de créer un second terrain résidentiel à partir du 931-937 route Gravel. Ceci implique de déplacer les modules de jeux et la clôture.

Parc Lomer-Gravel (pas de vente de terrain) : planter des arbres pour créer une zone d'ombrage dans la partie nord. Intégrer une sentinelle dans l'aire de stationnement.

Automne 2018

Parc des Berges (avec développement) : installer un pavé naturel avec stations et pistes d'entraînement cross-country. Aménager un accueil pour les vélos et une aire de jeux.

Parc des Berges (sans développement) : égaliser le terrain et remettre de la végétation et aménager des sentiers.

Parc de la Famille: ajouter 1 à 2 bornes fontaine (anneau de glace). Illuminer l'aire de glisse. Créer des parcours illuminés (arbres de Noël, circuit anneau de glace).

Parc Maurice-Grenier : aménager un sentier le long du fleuve et intégrer des escaliers dans la partie ouest de l'enrochement de la digue pour faire le lien entre le sentier et la capitainerie.

Hiver 2019

Chapelle et terrain de tennis : concevoir l'aménagement paysager.

Printemps 2019

Chapelle et terrain de tennis : procéder aux demandes d'autorisations et de démantèlement.

Parc de la Famille: créer une liaison avec les zones A-11 et A-12 en arrière du CPE.

Été 2019

Chapelle et terrain de tennis : transformer la vocation du parc de tennis en place urbaine. Créer un escalier vers la chapelle et vers la rue des Érables. Installer une fontaine au centre. Intégrer des plates-bandes de végétaux.

Automne 2020

Parc de la Famille: créer une liaison entre le presbytère et les zones A-11 et A-12 pour le passage à la rue Léon-Beaudry.

Presbytère : créer une piste multifonctionnelle reliant l'hôtel de ville au presbytère avec un site pour exposition de photos. Installer un jardin communautaire. Créer un bassin de rétention.

Été 2020

Parc Hameau des bois : attendre le futur développement résidentiel pour l'aménagement du parc.

Parc linéaire : construire une butte antibruit permettant la création d'un sentier multifonctionnel qui sera composé de 4 haltes : les modules de jeux, les jets d'eau au sol, une tour pour point d'observation, un parc à chiens.

5.3 Plan spécifique d'implantation d'un réseau cyclable – Place des Îlets




1: PISTE CYCLABLE


2: BANDE CYCLABLE


3: CHAUSSÉE PARTAGÉE

Mise en contexte : Projet spécifique permettant de doter l'un des quartiers les plus denses de Neuville d'un réseau cyclable dans le but de le relier au village. Le parcours a été conçu afin de limiter les pentes et de relier les principaux attraits du secteur (parc Poitou, marais Provencher, accès au fleuve, Transcon, etc.)

Calcul

- Piste cyclable : 300 $/m. linéaire X 1000 m= 300 000 $
- Bande cyclable : 0.23$/m. linéaire X (854.06 m + 427.03 m) = 294 $ + 28 bornes à 25 $ chaque= 700 $
- Chaussée partagée : Un signe de vélo par 50 mètres de long. 63 signes X 50 $= 3 150$

TOTAL : 304 144 $

Diagramme de tâches illustrant les actions 2015-2020

Grand total : 4 015 251 $ (option 1)
3 994 751 $ (option 2)



6. CONCLUSION

Ce plan directeur des parcs représente l'aboutissement de la collaboration de l'ensemble des services de la ville de Neuville. Il se veut un référent afin de guider les actions, les investissements et les politiques de la ville en matière de parc.

Bien que la majorité des actions proposées repose sur une analyse impartiale et scientifique des faits, nous suggérons de continuer à recueillir des données au niveau de l'achalandage des parcs. Ainsi, il est prévu de continuer la cueillette d'information afin d'augmenter les échantillonnages photographiques pour les parcs problématiques (parc Hameau des Bois, parc des Trembles et parc Lomer-Gravel).

Nous finissons notre analyse sur la nécessité de ne pas tabletter ce rapport, mais bien de l'utiliser comme base d'analyse pour la constitution d'un plan directeur approuvé par toutes les instances municipales.